

Journées d'études européennes sur les bocages

17 octobre 2002. 17h00 à Cerizay (Deux-Sèvres)

Mesdames et Messieurs,

Cette année 2002 aura été fertile en manifestations sur les thèmes de la haie, de l'arbre et du bocage. J'ai eu l'occasion d'ouvrir, le 20 juin dernier, des rencontres sur l' « arbre et la baie dans les espaces ruraux d'aujourd'hui », organisées à Montalembert par l'association Prom'haies. Je viens aujourd'hui conclure des journées d'études dont le thème est identique, même si l'angle d'approche et le public visé sont différents. Je gage que ces deux manifestations ne sont, l'une comme l'autre, qu'un commencement en termes de sensibilisation comme en termes d'actions futures en faveur du développement de ces espaces et des formations végétales qui leur donnent vie et attrait

Comme je l'ai fait au début de l'été, je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs, ici l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, pour avoir pris l'initiative de ces journées d'études. Je sais que le montage de telles manifestations réclame du temps, un sens de l'organisation et de solides compétences scientifiques et techniques.

J'ai apprécié aussi, à la lecture de votre programme faute d'avoir pu être avec vous autant que je l'aurais souhaité, que ce type de journées ait constitué une ouverture à la fois géographique et disciplinaire.

Géographique car l'ancrage local dans ce bocage du nord Deux-Sèvres, bocage assumé et revendiqué hautement par ses habitants, va de pair avec l'ouverture au monde qui est une caractéristique forte de votre colloque : de l'Italie au Québec, mais aussi du Danemark aux Pays Bas ou à l'Irlande, des intervenants sont à la fois venus témoigner de leurs expériences et s'immerger dans une réalité vivante.

Je crois que vous comme eux en êtes sortis enrichis et que l'on a pu, une fois de plus, vérifier la pertinence de ce message fort du développement durable que constitue la solidarité du local et du global.

Ouverture disciplinaire aussi : le bocage est au carrefour d'intérêts publics majeurs et vous comprendrez aisément qu'un membre du corps préfectoral, dont c'est précisément le métier de coordonner des services et des politiques y soit particulièrement sensible.

La protection et la mise en valeur des paysages est le premier d'entre eux : en termes d'histoire, d'identité territoriale, et d'attrait pour le visiteur c'est l'intérêt le plus évident, il "saute aux yeux".

En termes d'actions, l'échelon communal ou intercommunal, qui possède, depuis la Loi Paysage du 8 janvier 1993, des outils de gestion et de protection des structures arborées ou des linéaires de haies, à la faculté d'utiliser ces outils pour préserver une identité ou embellir le cadre de vie de ses habitants. Je crois qu'en général, il utilise cette possibilité de plus en plus et singulièrement dans ce département.

Mais l'intérêt paysager du bocage n'est pas le seul en cause.

Au-delà du regard -qu'elle contente- et de l'identité locale -qu'elle définit- la haie est aussi un formidable réservoir de richesses naturelles. La diversité des espèces végétales qui la constituent ou qu'elle abrite, le refuge qu'elle représente pour les animaux en général et pour les oiseaux en particulier, en fait un trait d'union entre les générations actuelles et les générations futures.

Les générations futures y trouveront une diversité biologique léguée intacte et l'assurance que cette dernière représente pour la pérennité de notre espèce.

Les générations actuelles y trouvent une part importante de la pharmacopée traditionnelle (et pas seulement les plantes de "sorciers" !) mais aussi les plaisirs de la pêche ou de la chasse.

Il est en effet très significatif que ces journées d'études aient pu être organisées par l'établissement public de l'Etat en charge de la gestion de la chasse et de la faune sauvage, avec le concours actifs des fédérations régionale et départementales des chasseurs.

Je crois qu'il faut y voir le symbole d'une convergence objective (et évidente !) d'intérêts entre les protecteurs de la nature, et ceux dont l'activité traditionnelle de loisirs assure la gestion, par prélèvement sur de espèces proliférantes, d'une part essentielle de la diversité biologique.

Cette convergence va recevoir une illustration concrète dans la rédaction commune des «orientations régionales de gestion de la faune sauvage et de ses habitats » (ORGFH), rédaction dont je vais installer le comité de suivi dans une semaine exactement à Poitiers en vue d'un document à produire d'ici la fin de l'année 2003.

Nul doute que le bocage figurera en bonne place dans ces orientations, en termes de reconnaissance, de protection, ou de reconquête.

A cet égard, on m'indique, par exemple, que 3000 km de haies ont fait l'objet, dans ce département, en deux ans à peine, d'une contractualisation entre l'Etat et les professionnels de l'agriculture au titre des Contrats Territoriaux d'Exploitation, grâce à la diligence de la Chambre d'Agriculture. du CIVAM du Haut-Bocage, ou des associations « bocage, pays branché », ou encore Prom'haies dont je parlais tout à l'heure.

Dernier intérêt public de la haie (et il est crucial dans une région comme la nôtre), il s'agit d'un dépolluant naturel de première force. A la fois parce qu'elle filtre les écoulements des surplus d'engrais ou de pesticides, et empêche ces derniers de rejoindre les ruisseaux, mais aussi parce qu'elle consomme elle-même ces surplus et évite au moins partiellement leur percolation dans les nappes souterraines. La haie est donc une thématique à intérêts publics multiples.

Mais elle est aussi, en région Poitou-Charentes, un signe d'identité bien plus forte que le passage rapide sur l'autoroute d'Aquitaine le laisse trop supposer à nos compatriotes.

Depuis l'autoroute, c'est surtout un paysage de grandes plaines qui s'offre au regard ; dès que l'on quitte cet axe, c'est tout autre chose, en termes de quantité d'espace, comme en termes de signification de ce dernier pour les habitants de région.

L'atlas régional des paysages de Poitou-Charentes, réalisé en 1999 par le Conservatoire régional d'Espaces Naturels sous la double commande de la Région et de l'Etat, nous apprend que le bocage proprement dit représente 21% du territoire régional. Dans plus du cinquième de la région, le bocage est le cadre de vie des habitants, et la haie l'horizon permanent de leur existence.

Il en est ainsi depuis cette époque, vieille de trois siècles, nous dit encore l'Atlas où la plantation des haies a marqué les étapes de la reconquête des terres pauvres et des landes à bruyères, par une paysannerie opiniâtre et laborieuse. "Si le paysan tient tant à entourer de haies les terres qu'il se propose de créer sur la lande, c'est probablement autant pour assurer ses besoins de chauffage et de fabrication d'outils, que pour assurer son indépendance".

Le bocage est ainsi un territoire de progrès et un territoire d'hommes libres.

Mais la haie, qui structure le bocage, est également l'élément marquant, à la fois signal et protection, de l'important linéaire de rivières et de ruisseaux qui tempèrent l'ampleur des grandes plaines : ce type de « bocage linéaire » occupe, toujours selon l'atlas, 11 % du territoire régional.

C'est ainsi le tiers de l'espace régional au bout du compte, qui est concerné par le mode d'occupation de l'espace et de gestion des milieux et des espèces qui caractérise le bocage.

Le bocage est ainsi un élément d'identité, un élément de consensus local, un objet, ou plutôt un *projet fédérateur*, lorsqu'on l'entretient ou qu'on met en valeur ses attraits touristiques et la qualité de vie qu'on y trouve.

Je voudrais donc remercier, au delà des organisateurs, les collectivités départementale et régionale qui, avec les services de l'Etat, vous ont apporté leurs concours, financier bien sûr, mais aussi technique, par exemple en fournissant animateurs ou intervenants, ainsi que des expériences concrètes et des témoignages de terrain. J'ai rappelé l'importance quantitative du bocage pour la région et à fortiori pour les Deux-Sèvres, et j'ai indiqué les intérêts publics multiples dont il est le support.

Si l'année 2002 a été le moment de la réflexion sur ce type de territoire, réflexion largement fondée sur la capitalisation des expériences concrètes dont le département et la région sont abondamment pourvues, je souhaite que l'année 2003 voie à son tour cette réflexion fructifier en une série plus importante encore d'initiatives autour des convergences d'intérêts

économiques, sociaux et environnementaux, dont le bocage est évidemment un support territorial privilégié.

On parle beaucoup de développement durable.

Ici, j'ai l'impression que l'on met en pratique ses principes, sans doute d'ailleurs depuis longtemps, mais grâce à des journées comme celles-ci, avec une force et une vigueur renouvelées.

Je vous remercie.

Monsieur Jean Pierre RICHER
Préfet de la Région Poitou Charentes

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.

Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002

Journées d'études européennes sur les bocages

Les bocages représentent pour les Deux-Sèvres une part importante de nos paysages.

Des grands territoires bocagers du Bressuirais ou de la Gâtine, des terres rouges du Mellois ou des vallées de l'Entre Plaine et Gâtine, le bocage s'exprime sous des formes très variées associant ainsi des éléments singuliers de nos territoires : barrières, murets, châtaigniers, boules de granits...

Pourtant, une impression partagée caractérise souvent ces bocages : le réseau de haies, les perspectives courtes et limitées sont souvent à l'origine de zones d'ombre, de cachettes... voire de mystères...

Les journées d'études européennes sur les bocages, tenues à Cerizay dans le Bocage Bressuirais, avaient notamment pour but de mieux faire connaître la qualité, la diversité, la multifonctionnalité de ces paysages.

Depuis une dizaine d'années, les acteurs des Deux-Sèvres, particuliers, associations, administrations, collectivités, travaillent ensemble pour mieux préserver, valoriser et gérer ces milieux spécifiques.

Les journées européennes ont été l'occasion d'échanges, de discussions et de confrontations avec des praticiens de France et d'Europe .

Je remercie l'O.N.C.F.S. de l'organisation de cette manifestation qui contribuera je l'espère à mieux connaître et préserver le bocage.

Jean-Marie MORISSET
Président du Conseil Général des Deux-Sèvres

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*

Poitou-Charentes, riche de ses bocages

Bocage Bressuirais, Bocage des terres Froides ou des Terres Rouges, Gâtine de Parthenay, et tant d'autres encore qui soulignent l'identité de notre Région Poitou-Charentes, marquée par ces paysages contrastés, ces saveurs variées et renommées, et cet attachement au terroir.

Les « Journées d'études européennes sur les bocages », organisées par l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage et soutenues par la Région, auront permis de partager expériences et préoccupations, sur la qualité de l'eau, la protection de la faune sauvage, les productions associées et l'énergie, avec de nombreuses Régions françaises, européennes, et outre Atlantique, avec le Québec, si cher au Poitou-Charentes.

Des préoccupations sur le devenir de ces sites fragiles et toujours menacés, qu'il convient de mieux connaître et de mieux reconnaître, en particulier pour les nombreux rôles que jouent ces paysages dont les haies constituent la trame.

En accueillant ces rencontres européennes, Poitou-Charentes reste fidèle à sa tradition de terre d'échanges, une alchimie réussie entre les hommes et leur environnement.

Je souhaite à toutes celles et ceux qui auront partagé leurs expériences et confronté leurs opinions, de repartir plus riches et plus déterminés à œuvrer pour la sauvegarde et la promotion des bocages. Qu'il en soit de même pour l'ensemble des lecteurs des actes de colloque.

Elisabeth MORIN
Présidente de la Région Poitou-Charentes

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*

M. GRELLIER, maire de Cerizay :

A la mi-temps de ce colloque, de ces journées européennes, je voudrais vous dire quelques mots sur la ville qui vous reçoit. C'est une petite ville du bocage mais qui est atypique parce que Cerizay est une ville de 5 000 habitants qui a eu une histoire douloureuse pendant la deuxième guerre mondiale puisqu'elle a été détruite en quasi-totalité. Elle a su se reconstruire et d'un petit bourg du bocage elle est devenue une ville quasi industrielle puisque nous avons un fleuron industriel sur la ville. C'est la société HEULIEZ bien connue dans le secteur du transport et de la création automobile. Autour d'elle un certain nombre d'autres entreprises qui permettent à la ville de compter 3 500 à 4 000 emplois pour 5 000 habitants ce qui est tout à fait original par rapport aux villes de notre secteur.

Par ailleurs nous sommes atypiques au niveau de notre population puisque 20% de la population de Cerizay est d'origine portugaise. Des travailleurs et des familles qui sont venus dans les années 70/80 suite à la demande de main d'œuvre d'HEULIEZ et d'autres entreprises du bocage, et qui se sont intégrés parmi nous et si bien que le conseil municipal de Cerizay compte trois conseillers municipaux portugais.

C'est une ville, également, qui a une vie associative très forte, plus de 80 associations animent la vie de cette cité qui bénéficie à travers la taxe professionnelle de moyens qui nous permettent d'avoir des équipements qui nous permettent d'accueillir ce genre de manifestation.

Je voudrais remercier les initiateurs de cette manifestation, et je voudrais profiter de la présence de M. le directeur de l'O N C F S qui est l'organisme support, pour lui remettre la médaille de la ville de Cerizay. Cette médaille a une très grande valeur puisque j'ai eu l'honneur de la remettre à deux présidents de la République, en novembre 1983 au Président François MITTERAND et en janvier 1996 au Président Jacques CHIRAC. Je vous remets cette médaille de la ville en vous remerciant de votre présence aujourd'hui qui donne une valeur à ces journées. En même temps, comme nous sommes très attachés aux acteurs du territoire car nous les élus sans ces acteurs nous ne serions pas grand chose, il faut être humble. Je sais à qui on doit cette journée, je sais aussi le travail qu'il fait sur cette ville et si nous avons une dizaine de personnes comme ça sur notre ville, ça peut bouger. Donc je ne voulais pas aujourd'hui oublier Jacky AUBINEAU. J'aurais pu lui remettre la médaille de la ville dans une manifestation locale mais on va faire un peu de « cerizéen » dans cette manifestation européenne et je voudrais lui remettre cette médaille de la ville, je crois qu'il l'a méritée et c'est pour l'encourager dans la mission qu'il s'est donné dans toute cette pérennité des haies et du bocage qui sans doute, à travers les débats d'aujourd'hui, ont marqué toute leur importance. Importance à la fois dans l'action qui peut être menée par les différentes associations et les différentes professions mais également l'action publique qui peut l'accompagner. Donc je voulais valoriser Jacky AUBINEAU, sans lui on n'aurait pas eu ces journées européennes, sans sa mobilisation et la mobilisation de l'O N C F S et de toutes les organisations qui se sont mises autour, et bien, nous n'aurions pas pu mener ce projet.

J'avoue très humblement que lorsqu'il m'en a parlé, il y a quelques mois, je pensais qu'il visait trop haut. Et bien non, il ne visait pas trop haut, il a réussi et je voulais reconnaître toute l'action qu'il a menée parce que sans lui ça ne se serait pas fait, et surtout pas à Cerizay.

Gérard TENDRON directeur de l'O N C F S :

M. le maire, Mesdames et Messieurs, je voudrais dire deux mots.

D'abord m'associer à ce que vient de dire le maire de Cerizay pour rendre hommage à Jacky AUBINEAU. J'ai eu l'occasion de le faire récemment en lui remettant une décoration. Je dois dire qu'il l'avait bien méritée

Je voudrais remercier le maire pour son accueil et pour la chaleur de ses propos et je vais lui remettre aussi un petit souvenir, la cravate de l'O N C F S.

Jacky AUBINEAU :

Je voulais remercier M. TENDRON parce qu'on a parlé souvent d'environnement. Je voudrais associer à cette médaille Dominique STEVENS qui est le délégué régional et c'est un peu un symbole. Puisque dans l'établissement qui a été réformé, nous avons maintenant des régions et je fais partie d'un service études et recherches et je pense qu'on a démontré qu'on était capable entre les études, la recherche et le développement de faire équipe et d'associer tout le monde dans l'établissement. Aussi bien les services départementaux de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, les régions, les services de recherches, les fédérations de chasseurs, les associations de gestion d'espace rural et tous les partenaires. Merci Dominique de m'avoir soutenu dans mon projet.

JOURNEES D'ETUDES EUROPEENNES SUR LES BOCAGES

*Ruralité, faune sauvage et développement durable.
Le bocage, enjeux de territoire pour demain.*

*Actes du colloque
Cerizay (79) - 16 et 17 octobre 2002*